

# 7.3

Réglementation des bourses, des  
chambres de compensation, des OAR et  
d'autres entités réglementées

---

---

## **7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES**

### **7.3.1 Consultation**

#### **Erratum**

#### **Avis de la Bourse de Montréal et de la CDCC**

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée lors de la publication des différents avis de la Bourse de Montréal et de la CDCC dans la section 7.3.1 du bulletin du 2 octobre 2009 (Vol 6, n° 39).

Il s'agit de modifications mineures qui ne nécessitent pas de consultation.

Le 9 octobre 2009

### **7.3.2 Publication**

Aucune information.